

A NOS GRANDS HOMMES

la sculpture publique en France jusqu'à la seconde guerre mondiale

Sommaire

Pourquoi un cédérom sur la statuaire publique

Historique et partenaires

Pour quels publics ?

Conception du cédérom

Menu du cédérom Comprendre

Extraits du cédérom Comprendre

Le cédérom Chercher

Les principaux sculpteurs de chaque région

Conception scientifique et réalisation

L'institut national d'histoire de l'art

Info-pratique

Pourquoi un cédérom sur la statuaire publique ?

Tout citoyen, qu'il déambule quotidiennement dans sa commune ou qu'il voyage, a sans cesse sous les yeux des monuments commémoratifs : statues ou bustes, monuments aux morts ou fontaines, sculptures destinées à défendre des idées ou à répandre une certaine conception esthétique.

Ces monuments ont doublement souffert : de la grande fonte ordonnée par le régime de Vichy en 1941, puis des effets de mode. Dans les musées, des collections entières ont été mises en réserves. Les fonds de plâtres d'atelier, souvent confondus avec des moulages, ont été laissés à l'abandon et ont disparu, victimes de l'humidité, de l'écroulement de hangars où ils avaient été abrités ; du mépris et de l'oubli.

Dans les années 1970, Maurice Agulhon, professeur au collège de France, faisait entrer le sujet dans le champ des études historiques. En 1986, le musée d'Orsay ouvrait ses portes : sa nef entièrement consacrée aux sculptures de grand format constitua pour le grand public une révélation, et depuis près de 20 ans de nombreux musées et associations locales font revivre ce patrimoine sculpté. Amiens, Lyon, Lille, Nantes, Grenoble, et tout récemment Roubaix et Angers ont restauré des centaines d'œuvres et ré-ouvert des galeries entières consacrées à cet art oublié. Les cimetières ont fait l'objet d'une curiosité nouvelle et le Père Lachaise, véritable musée de sculpture en plein air, attire sans cesse plus de visiteurs.

L'intérêt d'un inventaire des statues et monuments commémoratifs érigés en France de la Révolution à la seconde guerre mondiale ne fait donc aucun doute. Pour l'histoire de la sculpture tout d'abord. Mais le monument prend également sa place dans l'histoire de la ville, du décor urbain, dans celles des hommes et des sociétés. L'intérêt suscité par l'enquête menée auprès de centaines de communes pour compléter la connaissance des monuments de ce cédérom est immense : les réponses sont nombreuses, fournies et signalent très souvent des projets de restauration ou d'expositions liés aux sculptures commémoratives.

L'intérêt pour la recherche et ses dimensions pédagogiques constituent le deuxième axe fondamental du projet. D'ores et déjà, des liens ont été tissés avec des universités de régions (Montpellier, Bordeaux...), et le projet suscite de nouveaux travaux. En retour, il s'enrichit des apports des chercheurs de tous horizons : projets scolaires ou d'associations locales, d'historiens, d'étudiants.

Historique et partenaires

Historique

Au début des années 1970, France Debuisson entreprend à la suite de sa mère, Roxane Debuisson, une collection consacrée aux monuments sculptés français, qui compte aujourd'hui 20 000 cartes postales et plusieurs milliers de photographies. A la suite d'une fructueuse collaboration entre le collectionneur, le musée d'Orsay et l'Institut national d'histoire de l'art, ce corpus peut aujourd'hui être livré à un large public grâce au soutien du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La base scientifique élaborée par des conservateurs du patrimoine et des universitaires compte 5 500 monuments, 2 000 personnages représentés et 1 500 sculpteurs. Son contenu a été enrichi par les documentations des musées d'Orsay et du Louvre, de l'Inventaire général, de la Conservation des œuvres d'art de la Ville de Paris, et par des travaux universitaires. De très nombreux maires ou archivistes ont répondu à une vaste enquête lancée auprès des collectivités locales.

Les partenaires institutionnels

Le musée d'Orsay, en tant que grand département national spécialisé dans l'art de la seconde moitié du XIX^e siècle, se devait de lancer une telle entreprise, en rassemblant des chercheurs d'origine diverse. Sa mission de recherche est encore affirmée par la création récente d'un service de la recherche, de la documentation et de la bibliothèque, permettant de fédérer les moyens et outils au service des chercheurs.

L'Institut national d'histoire de l'art a pour mission, au travers de son département « Études et recherche » de développer des outils de recherche, principalement des bases de données, destinés à soutenir l'histoire de l'art en France en respectant, vis-à-vis des établissements de recherche existants dans ce même secteur, le principe de subsidiarité. À côté d'un certain nombre de publications papier – notamment, en 2004, la thèse de Pascale Charron sur Le Maître du Champion des dames (CTHS/INHA), l'ouvrage Doucet de fonds en combles sur les trésors de l'ancienne Bibliothèque d'art et d'archéologie (Herscher/INHA), et le catalogue de l'exposition La vie des formes. Henri Focillon et les arts (musée des Beaux-Arts de Lyon - INHA) coédité avec les éditions Snoeck –, le double cédérom À nos grands hommes, constitué de deux parties intitulées « chercher » et « comprendre », est une des premières co-réalisations, avec M^{me} France Debuisson et le musée d'Orsay, issues des programmes de ce département.

Le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, par l'intermédiaire de la direction de la Technologie et en particulier de son bureau de la

production et de la diffusion du multi-média éducatif, soutient des projets qui réunissent à la fois des exigences scientifiques, un recours aux technologies numériques et une approche pédagogique facilitant sa diffusion à un public spécialiste ou non. L'apport de la direction a été déterminante dans la réalisation de ce produit.

Le réalisateur multimédia

Laurent Chastel, photographe, réalisateur audiovisuel et conseil en informatique documentaire depuis 1977, a toujours souhaité associer les techniques visuelles et informatiques aux préoccupations muséales et patrimoniales.

Comme consultant indépendant il s'attache à placer les utilisateurs au centre des systèmes d'information documentaires. Il a réalisé les applications informatisées pour le catalogage au cabinet des dessins du Louvre, au Musée d'Orsay et termine aujourd'hui l'informatisation des biens patrimoniaux déposés dans les Ambassades de France à l'étranger pour le ministère des Affaires Etrangères.

Comme réalisateur il a toujours essayé de ménager rigueur scientifique et fluidité des exposés ; « À NOS GRANDS HOMMES » est l'occasion d'utiliser des techniques informatiques dans le double but de faire partager des connaissances et de diffuser une importante base de donnée sous une forme agréable !

Pour quels publics ?

A NOS GRANDS HOMMES repose sur un pari : grâce à l'informatique, un produit peut être à la fois de haut niveau scientifique et grand public, s'il est conçu dès l'origine dans cette perspective. Il veut montrer qu'il est possible de donner accès à un corpus de manière dynamique avec l'environnement médiatique d'un beau livre, privilégiant l'accès par l'image, mais sans sacrifier la qualité des informations.

Avec la venue des média informatiques, ces deux démarches peuvent co-exister : À NOS GRANDS HOMMES a cherché à intégrer deux aspects : une base de donnée scientifique, mais facile d'accès ; un cédérom d'information sur la statuaire publique composé de quelque 50 sujets abordant la « Statuomanie » sous toutes ses aspects, soit deux heures et demi d'audiovisuel plein écran. Le souhait des auteurs est de réconcilier l'exhaustivité scientifique et la communication pour tous.

Le cédérom a pour ambition de favoriser la formation du regard de chacun. Il peut être un nouvel outil pour l'enseignement dans le cadre des itinéraires de découverte au collège, des travaux personnels encadrés au lycée, et bien sûr de l'option Histoire des arts. Par son caractère évolutif et ouvert, il permettra de tisser des liens avec la mémoire locale et d'associer les réseaux de recherche (universitaires ou autres) dans une perspective dynamique (nouvelle version, puis mise sur internet). Il peut être le point de départ de nouveaux projets de recherche dans chaque région ou département. Dans toutes les communes de France, historiens ou curieux pourront partir en quête de leur patrimoine.

Conception du cédérom

Des approches multiples étaient nécessaires, l'objet d'étude présentant un triple intérêt : pour l'histoire, l'histoire culturelle et l'histoire de l'art.

- il appartient à l'histoire, avec ses composantes politiques, idéologiques, sociologiques. Il s'agissait de répondre à la question : dans quel contexte est-il apparu ? quelle sont les circonstances de la commande ?
- il témoigne des usages et de la vie de la société : fêtes, célébrations, inaugurations, dispositifs musicaux, gymniques, monuments éphémères... toutes choses qui relèvent de ce qu'il est désormais convenu d'appeler « l'histoire culturelle ».
- il appartient enfin bien sûr à l'histoire de la sculpture et de l'architecture. La question était de ce point de vue : de qui est la sculpture ? Comment a-t-elle été conçue ? Par qui le monument est-il mis en scène, et comment ? A quel courant stylistique appartiennent-elles ?

Un cédérom « Chercher » procure un accès facile aux 5 000 notices de monuments publics. Les accès sont simples : par une carte des régions françaises, on localise les monuments. On peut sélectionner les oeuvres par artistes, sujets, et bien sûr par date d'inauguration. On peut éditer des fiches ou des listes sur papier. L'interface est intuitive et la visualisation des réponses passe par une mosaïque illustrée permettant des tris, l'accès à une fiche historique et à l'image en grand format. Des milliers d'éditions différentes peuvent être composées en fonction des intérêts de chacun, à partir d'un même fonds.

Un cédérom « Comprendre » raconte les raisons, les contenus, les circonstances de la création de la statuaire publique au XIX^e siècle. Elle est composée avec toute la dynamique de l'interactivité. Le concours d'une quinzaine de spécialistes a permis de faire de brèves synthèses des connaissances et de proposer une cinquantaine de narrations audiovisuelles de quelques minutes chacune, pour éclairer ce domaine selon des axes historiques, politiques, sociologiques, esthétiques et techniques.

Cette invitation au pays des statues est articulée autour de quelques axes. Le premier écran propose des sujets « d'atmosphère » : Victor Hugo, Charles Baudelaire, Henri Rochefort, David d'Angers et Franz Liszt se partagent cette présentation de l'idée que l'on se faisait de la statuaire publique au XIX^e siècle. Les sujets sont ensuite proposés en trois menus : des monuments, des sujets, des exemples. Deux éléments viennent compléter les outils mis à la disposition de l'utilisateur : un lexique des termes techniques de la sculpture, et une « Histoire en place publique », panorama de statues commémorant ou évoquant des événements politiques, présentés de façon chronologique.

Menus du cédérom Comprendre

La sculpture publique vue par le XIX^e siècle

La vision de David d'Angers

Le Monument par Baudelaire

Vercingétorix par Rochefort

David d'Angers par Victor Hugo

Jeux d'eaux de la villa d'Este par Franz Liszt

Comprendre... des monuments

Qu'est-ce qu'un monument public ? Catherine Chevillot

De l'idée à la statue Chantal Georgel

L'exemple de Xavier Jouvin Catherine Chevillot

L'Histoire et le politique Chantal Georgel

Comment fait-on une sculpture Catherine Chevillot

Fondeurs, éditions, multiples Catherine Chevillot

Entretien et restauration Catherine Chevillot

Le rôle de l'architecte Alice Thomine

Le monument dans la ville Alice Thomine

Hier et aujourd'hui Catherine Chevillot

Formes et types Catherine Chevillot

Qui sont les sculpteurs ? Catherine Chevillot

Les courants stylistiques Isabelle Le Roy-Jay-Lemaistre, Anne Pinget

Où y a-t-il des monuments Catherine Chevillot

Que sont-ils devenus ? France Debuisson

Sources et méthodes Catherine Chevillot

La carte postale France Debuisson

Texte et image Claire Barbillon

La collection France Debuisson

Comprendre... des sujets

Grands hommes Chantal Georgel

Commémorations de l'Histoire Chantal Georgel

Allégories politiques Chantal Georgel

Statuaire décorative Claire Barbillon

Monuments aux morts Annabelle Mathias

Comprendre... des exemples

Un monument : les Bourgeois de Calais Antoinette Romain

Une figure nationale : Jeanne d'Arc Chantal Georgel

Une gloire républicaine : Louis Pasteur Anne Pinget

Une allégorie : Le Triomphe de la République de Dalou Daniel Imbert

Un monument aux morts : Proyard Aline Magnien

Un thème : les femmes statufiées Line Herbert-Arnaud

Un sculpteur : David d'Angers Isabelle Le Roy-Jay-Lemaistre

Une ville : Dijon Catherine Chevillot

Une inauguration : Gambetta à Bordeaux Adeline Fallières

L'Histoire en place publique

Lexique

Bibliographie

Extraits du cédérom « Comprendre »

Le Monument vu par Baudelaire

Vous traversez une grande ville vieillie dans la civilisation, une de celles qui contiennent les archives les plus importantes de la vie universelle, et vos yeux sont tirés vers le haut. Sur les places publiques, aux angles des carrefours, des personnages immobiles, plus grands que ceux qui passent à leurs pieds, vous racontent dans un langage muet les pompeuses légendes de la gloire, de la guerre, de la science et du martyr [...]. Le fantôme de pierre s'empare de vous pendant quelques minutes, et vous commande, au nom du passé, de penser aux choses qui ne sont pas de la terre. Tel est le rôle divin de la sculpture.

Charles Baudelaire, « Le rôle divin de la sculpture », dans *Le Salon de 1859*

Qu'est-ce qu'un monument public ? Catherine Chevillot

Commémorer ou glorifier un fait historique, un personnage, ou les morts des guerres, décorer un jardin ou une fontaine, tels sont les rôles de la sculpture en extérieur. Dresser une pierre a toujours été le moyen privilégié de signaler au passant un événement digne de mémoire. Placer une figure en hauteur, c'est désigner à l'hommage de la foule un homme, une œuvre ou une idée.

Les sculptures des places ou des jardins se situent dans l'espace public : différence fondamentale entre le monument érigé dans la rue et les œuvres de salons privés ou même des musées. Parce qu'il peut toucher tout citoyen, quelles que soient sa condition et ses opinions, le monument public fut de tout temps utilisé comme outil de diffusion des idées. Dans une commune, la statue est un lieu de rassemblement, de fête, un but de promenade. En installant aux yeux de tous l'effigie des hommes dont la vie est exemplaire, on pense tirer la société contemporaine vers un nouvel âge d'or.

Les profondes transformations des villes permettent un foisonnement de sculptures : la destruction des anciens remparts, la modernisation des transports, la distribution de l'eau, l'aménagement de grands boulevards sont autant d'occasions de décorer les places et les jardins. Partout, la sculpture ponctue l'espace. Les guerres de 1870 puis de 1914-1918 entraînent la construction de milliers de monuments aux morts. La nature elle-même invite à la méditation autour de statues qui apparaissent au promeneur comme un songe.

Entre 1900 et 1910, une inauguration par semaine !

Elles utilisent un très petit nombre d'attitudes, et finissent par se ressembler : les orateurs et leur doigt tendu, les militaires et leur sabre. A la fin du siècle, on raille l'emphase, on

souligne le caractère cocasse de la juxtaposition de figures gesticulantes, on rejette la statuomanie.

En réaction, le monument se transforme : Rodin ne renonce pas à l'ambition morale du monument, mais rompt avec la tyrannie du réalisme. Chez ses successeurs s'opère une nouvelle rupture : il n'existe plus de lien obligatoire entre le personnage que l'on évoque et les formes matérielles du monument. Le xx^e siècle se tourne, dans le domaine du monument public aussi, vers le libre jeu des formes.

Grands hommes Chantal Georgel

Une assemblée de Grands hommes

Le xix^e siècle rend d'abord hommage aux personnalités que la Révolution avait jugées dignes d'entrer au Panthéon : « Le guerrier qui expose sa vie » et sauve le pays, mais aussi tous les généraux et maréchaux de la Révolution et de l'Empire. « Le philosophe qui éclaire la Nation ». « Le législateur qui lui donne de bonnes lois », ou rédige le Code civil. « Le magistrat qui les fait exécuter avec intégrité ». « L'orateur qui défend les opprimés ». « Le négociant ou l'industriel qui répandent l'abondance sur leurs terres », dans le Nord, à Briare, au Creusot, en son village de Haute-Savoie.

Une démocratisation de l'hommage

On loue certes les mérites des « bons rois », mais les monarques font place aux hommes de la République, des plus notoires aux plus modestes.

Les plus grands noms de la littérature, de la musique et des arts sont bien là, mais à leurs côtés figurent de modestes écrivains ou artistes à la renommée toute locale, Jéliotte à Pau, Lucien Mengaud à Lavaur, Justin Bessou à Villefranche-de-Rouergue, Prarond le Picard, Marie Ravenel la Bretonne, et Reboul, le boulanger de Nîmes.

Les maréchaux et généraux partagent désormais la gloire militaire avec une cohorte de soldats, tels le sergent Blandan, le sergent Bobillot ou le commandant Berthault, ayant donné leur vie pour la conquête de l'Algérie ou celle du Tonkin ; pour sauver l'honneur de la France en 1870 tel le lieutenant Aubry, ou, à l'exemple de l'aspirant Leuregans, pour lui permette de vaincre en 14-18.

Aux lendemains de la Grande Guerre, on rend d'innombrables hommages collectifs à ses milliers de morts, mais aussi à ces figures emblématiques que sont Corentin Carré, le plus jeune poilu de France, ou le caporal Peugeot, le premier tué de la guerre.

La Religion n'est pas absente de la place publique, mais aux cardinaux et évêques, rares malgré la présence de monseigneur de Belzunce, ou celle du cardinal Lavigerie, on préfère les curés de campagne, bienfaisants et dévoués, tels Félix Armand, curé de Quillan, l'abbé Courson ou Pierre Fourier, dit Saint Pierre Fourier. Bref, la démocratie s'est installée.

Un hommage à ceux qui ont fait le siècle

Le XIX^e siècle est scientifique : hommage à Claude Bernard, Pasteur, Ampère ou Charcot qui firent triompher la Science ! Il est positiviste sous la houlette d'Auguste Comte, désireux de tout savoir, de tout connaître, de l'homme, de son histoire et de l'univers : gloire aux anthropologues, aux archéologues, gloire aux historiens, aux explorateurs, qui allèrent toujours plus loin. René Caillié atteint Tombouctou en 1828, Bellot se perd au Pôle Nord en 1853, Crevaux atteint l'Orénoque en 1880. Gloire encore à ceux qui allèrent toujours plus haut : Balmat et Saussure avaient vaincu le Mont-Blanc en 1787, Clément Ader décolle du sol pendant vingt secondes en 1890, Blériot traverse la Manche en 1909.

Le XIX^e siècle a aussi ses hommes nouveaux, les journalistes, symbole de cette force nouvelle qu'est la Presse : Armand Carrel qui lui sacrifia sa vie, Havin, au monument emblématique, et les ingénieurs, ces hommes, qui, à la suite des Riquet et des Vauban, bâtissent routes, ponts et viaducs. Surtout, ce siècle fut riche en inventeurs, qui transformèrent la vie de tous : c'est au baron Thénard que l'on doit l'eau oxygénée et à Alphonse Guérin le pansement ouaté, à Conté le crayon qui porte son nom, à Braille l'alphabet si nécessaire aux aveugles, aux Michaux le vélocipède, à Cugnot la première voiture à vapeur et à Emile Levassor la première voiture à essence, à Millardet la bouillie bordelaise et à Fontaine le parachute des mines qui sauva la vie de tant de mineurs de fond. Toutes ces vies furent utiles.

Des Hommes de Bien

Avoir rendu service à la communauté est sans doute la première des qualités requises pour figurer au Panthéon des places publiques. L'Homme de Bien est le premier parmi les grands hommes. Honneur donc à ces noms, connus ou inconnus, de philanthropes ou de bienfaiteurs auxquels la statue assure une éternité bien méritée.

Une allégorie : Le Triomphe de la République de Dalou Daniel Imbert

Le 1^{er} février 1879, l'élection de Jules Grévy à la présidence de la République achève le processus de conquête du pouvoir par les républicains. Le jour même, le préfet de la Seine nommé par le gouvernement annonce l'érection dans la capitale d'un monument sculpté à la gloire de la République sur l'ancienne place du Château, proche de la Bastille, dans les quartiers populaires de l'est parisien, l'actuelle place de la République.

Un concours est organisé. Le règlement stipule que la République sera debout, et mesurera sept mètres de hauteur. Il dénote la volonté d'un triomphalisme monumental et le souci d'une pédagogie efficace. Rivale laïque des Vierges colossales, la statue parisienne répond à la même volonté de frapper les imaginations. Près de 80 projets sont présentés en une

exposition publique. Le jury retient les modèles de Gautherin, Morice et Soitoux. C'est finalement l'œuvre de Morice qui est choisie, et qui est inaugurée place de la République.

Mais la majorité des représentants du Conseil municipal, favorable à Dalou, lui-même républicain convaincu qui avait du s'exiler à Londres en 1870, obtient que son monument soit acquis par la Ville pour être placé dans Paris. Le Conseil municipal décide l'exécution du groupe pour la place de la Nation. Il suit ainsi le choix du public, dont l'intérêt s'est porté sur ce projet ; il pense également de cette manière favoriser la naissance d'un art nouveau à même de traduire les idéaux démocratiques.

L'œuvre de Dalou fait preuve d'une liberté d'inspiration en contradiction avec les règles traditionnelles de l'art monumental. Son mouvement est jugé excessif, on critique les effets de surface, la multiplication des profils, l'expressionnisme de certaines attitudes.

En inventant un char de la République emporté par le souffle de l'épopée, Dalou reprend en réalité les moyens plastiques de la grande sculpture décorative royale des alentours de 1700, développée pour le château et le parc de Versailles sous Louis XIV. La puissance narrative, le brio de la composition, l'exubérance souvent joyeuse des formes, montrent leur efficacité par un effet d'entraînement du spectateur. Par le dynamisme de son mouvement et le symbolisme de sa marche, le monument figure le rêve d'une République entraînant l'humanité sur le chemin d'un avenir libre et heureux. La République triomphante tend la main dans un geste de commandement et de protection ; elle domine le char de la Nation qu'accompagnent, sur les côtés, les figures du Travail et de la Justice. En tête, le Génie de la Liberté guide l'attelage tandis qu'à l'arrière la Paix répand les fruits de l'abondance.

Le choix de la place de la Nation oblige l'artiste à grandir la dimension de chacune des figures à 4,50 mètres. Le monument mesure désormais 12 mètres de hauteur sur 22 de long.

La réalisation, en bronze, se heurte à des difficultés techniques considérables. En 1889, année du centenaire de la Révolution et de l'Exposition universelle à Paris, le bronze est loin d'être terminé : il est décidé d'inaugurer à sa place le modèle en plâtre, le 21 septembre, jour anniversaire de l'instauration officielle en 1792 de la République, en présence du président Carnot. Le monument, tourné vers le faubourg Saint-Antoine, semble entrer dans Paris et se diriger vers la place de la Bastille. L'œuvre de Dalou forme ainsi avec le monument des frères Morice place de la République, un axe républicain d'un bout à l'autre du boulevard Voltaire.

Le cédérom « Chercher »

Le deuxième cédérom donne accès à une base de données de 5 000 œuvres (les monuments non sculptés ne sont pas pris en compte) et 8 000 images. Il permet d'appréhender l'énorme production des monuments, qui ne cesse de croître : d'à peine 20 monuments par décennies au tout début du siècle, on la voit s'intensifier de manière décisive dès la Monarchie de Juillet, (environ 150 tous les dix ans) et exploser après l'instauration de la Troisième République. On atteint alors 300, puis 500 puis 700 monuments par décennie. Après la grande guerre, les années 1920 sont celles de la prolifération des monuments aux morts. Le phénomène décline jusqu'au moment où le régime de Vichy ordonne la fonte des bronzes.

Le corpus est composé pour plus de la moitié de monuments élevés à des grands hommes, pour un quart de monuments aux morts ; le dernier quart est composé de monuments commémoratifs, ou d'allégories destinées à l'ornementation des parcs et des jardins. La moitié de la production est réalisée en bronze : si l'on estime qu'environ la moitié des bronzes a été fondue sous le régime de Vichy, c'est donc un quart des monuments publics français qui ont été détruits entre 1941 et 1944. Grâce aux cartes postales anciennes, leur souvenir a pu être perpétué : chacun retrouvera grâce à cette base les disparus de sa commune ou de sa région.

Un patrimoine de toutes les régions de France

La répartition des monuments publics sur le territoire français n'est pas homogène. Il existe de considérables différences entre des départements comme le Gers, qui compte une dizaine de monuments, ou d'autres qui, comme la Haute-Garonne ou la Seine-Maritime, en possèdent d'une centaine ; le Nord est le plus riche avec plus de 200 sculptures. Ainsi, chaque région est une sorte de kaléidoscope qui reflète l'importance des luttes politiques, le degré d'urbanisation, la présence d'une bourgeoisie jouant le rôle de mécène, et les particularismes locaux. Les statues témoignent partout de la pensée libérale qui fait de l'homme ordinaire un sujet possible de monument.

Des artistes comme Falguière, Mercié, Chapu ont une célébrité telle que les commandes de monument leur viennent de la France entière. D'autres se sont partout illustrés dans la statue au grand homme parce qu'ils trouvent dans ce genre une correspondance avec leurs propres idéaux : David d'Angers et Bartholdi sont de fervents républicains. Au tournant de 1900, Maillol, Bourdelle ou Landowski, considérés comme les principales figures de la sculpture moderne, ont une immense aura. Croisy, Bénét ou Pourquet, beaucoup moins connus, ont néanmoins des œuvres sur tout le territoire, en raison de la diffusion des

modèles par l'édition. Les figures de soldats, les plus populaires, font l'objet de dizaines de répliques pour les monuments aux morts.

Dans chaque région, un artiste domine nettement la production des monuments. Sa carrière du sculpteur épouse souvent un déroulement type : un jeune garçon, doué pour le modelage mais de milieu modeste, est aidé par sa ville ou son département, qui lui décerne une bourse : il peut étudier à l'École des Beaux-Arts de sa région ou de Paris, puis exposer au Salon et obtenir des commandes. Souvent, le sculpteur reconnaissant offre à sa commune une partie de ses œuvres, et son département tient à l'honorer en lui commandant des statues pour ses rues et ses places. Célèbres ou moins connus, plus de 1500 sculpteurs sont ainsi à découvrir sur tout le territoire.

Les principaux sculpteurs de chaque région

Nord	Alexandre Descatoire (Douai 1874 – Marquette-lez-Lille 1949)
Picardie	Albert Roze (Amiens 1861 – Amiens 1952)
Haute-Normandie	Louis-Emile Decorchemont (Saint-Pierre d'Antila, Eure 1851 – Conche,s Eure 1920)
Basse-Normandie	Arthur Le Duc (Torigny-sur-Vire, Manche 1848 – Antibes 1918)
Paris	Paul Landowski (Paris 1875 – Boulogne-sur-Seine 1961)
Champagne- Adennes	Onésime Croisy (Fagnon, Ardennes 1840 – id. 1899)
Lorraine	Ernest Bussière (Arc-sur-Moselle 1863 – Nancy 1913)
Alsace	Frédéric-Auguste Bartholdi (Colmar 1834 – Paris 1904)
Bretagne	Armel Beaufils (Rennes 1882 – Saint-Brieuc 1952)
Pays-de-la-Loire	Pierre-Jean David d'Angers (Angers 1788 – Paris 1856)
Centre	Ernest Nivet (Levroux, Indre 1871 – Châteauroux 1948)
Bourgogne	Paul Gasq (Dijon 1860 – Paris 1944)
Franche-Comté	Max Claudet (Fécamps 1840 – Salins 1893)
Poitou-Charente	Aimé Octobre (Angle-sur-l'Anglin, Vienne 1868 – Vouvray, Indre-et-Loire, 1943)
Limousin	Henri Couteilhas (Limoges 1862 - ? 1927)
Auvergne	Raoul Mabru (Clermont-Ferrand 1888 - ? 1957)
Rhône-Alpes	André Vermare (Lyon 1869 – Lyon 1949)
Aquitaine	Gaston Leroux (Paris 1854 – Bordeaux 1942)
Midi-Pyrénées	Emile-Antoine Bourdelle (Montauban 1861 – Le Vésinet 1929)
Languedoc- Roussillon	Jean-Antoine Injalbert (Béziers 1845 – Paris 1933)
Provence Alpes Côte-d'Azur	Félix Charpentier (Bollène, Vaucluse 1858 – Paris 1924)

Auteurs scientifiques et multimédia

« A nos grands hommes » a été réalisé par France Debuisson, le musée d'Orsay et l'Institut national d'histoire de l'art, avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche.

Conception scientifique

France Debuisson, collectionneuse

Catherine Chevillot, conservateur au musée d'Orsay

Chantal Georgel, conservateur en chef au musée d'Orsay

Laure de Margerie, documentaliste au musée d'Orsay

Anne Pinget, conservateur général au musée d'Orsay

Claire Barbillon, maître de conférences, directeur des études à l'école du Louvre

Coordination scientifique

Catherine Chevillot, Chantal Georgel

avec la contribution de

Alice Thomine, conservateur, conseiller scientifique à l'INHA

Isabelle Leroy-Jay Lemaistre, conservateur en chef au musée du Louvre, département des Sculptures

Aline Magnien, conservateur, chef du Service Régional de l'Inventaire de Picardie

Annabelle Mathias et Line Herbert-Arnaud, chargées de recherche à l'INHA

Daniel Imbert, conservateur en chef de la ville de Paris, chef de la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles

Antoinette Romain, conservateur au musée Rodin

Adeline Falières, historienne de l'art

et de chercheurs, maires, adjoints, directeurs des services municipaux, conservateurs des archives, des bibliothèques et des musées de très nombreuses communes, de conservateurs des services de l'Inventaire.

Conception et réalisation multimédia

Laurent Chastel

Ligne graphique

Aline Elmayan

Programmation informatique

Cécile Adam

Numérisation et traitement de l'image

Patrice Schmidt, chef du service photographique du musée d'Orsay

Séquences filmées

Laurent Chastel avec l'aide de Robert Fiel. Nous remercions pour leur collaboration l'Ecole des Beaux-Arts de Tours, à la fonderie Blanchet-Landowski de Bagnolet.

Avec les voix de

Anne Deleuze, Marie-Catherine Facundo, Dan Facundo, Philippe Aubier, Laurent Chastel

Interprétations musicales

Annick Chartreux, piano, Louis Franck, orgue, Pierre Chastel, batterie, et l'aimable autorisation des Editions 'Koka Zomba'

Les auteurs tiennent particulièrement à remercier mesdames et messieurs Jean-Louis Langrognet, inspecteur général, doyen des enseignements artistiques, ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche

Alain Costes, directeur de la Technologie, Gilbert Braun et Colette Plas, bureau de la production et de la diffusion du multi-média éducatif, ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche

Serge Lemoine, directeur du musée d'Orsay

Alain Schnapp, directeur général de l'INHA

Roxane Debuisson, collectionneuse

et Maurice Agulhon, professeur au collège de France, qui a fait entrer la statuaire publique dans le champ des études historiques.

L'institut national d'histoire de l'art

Le développement récent des enseignements d'histoire de l'art et la multiplication des emplois dans les institutions culturelles et patrimoniales ont incité les pouvoirs publics à doter la France d'un outil national, pluridisciplinaire, de formation et de recherche regroupant l'ensemble des ressources documentaires accessibles. L'Institut national d'histoire de l'art exerce des activités de recherche, de formation et de diffusion des connaissances.

Investi d'une mission nationale, l'INHA met en œuvre tous les moyens possibles pour collaborer efficacement, dans les différentes disciplines de l'histoire des arts et du patrimoine, avec les foyers d'enseignement et de recherche existant sur l'ensemble du territoire français.

L'Institut a pour mission d'accueillir de jeunes chercheurs en cours de doctorat (chargés d'études et de recherche) ou ayant déjà soutenu leur thèse (pensionnaires), en vue de participer à ses programmes de recherche et de perfectionner leur formation scientifique. Grâce à des travaux menés en étroite collaboration avec les conservateurs et les documentalistes, les jeunes chercheurs seront mieux à même d'aborder leur vie professionnelle.

Le regroupement de ressources patrimoniales (Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet, Bibliothèque centrale des musées nationaux, imprimés de la Bibliothèque de l'Ensb-a, Bibliothèque associée de l'École des chartes) devrait conduire à la constitution d'un pôle de bibliothèque et de documentation équivalent à ce que proposent les pays les plus avancés. Ce nouvel équipement de recherche participera, grâce à un large recours aux techniques numériques, au développement des ressources documentaires dans le domaine de l'histoire de l'art en France.

La réunion dans un même périmètre – le carré Colbert – des institutions diverses relevant des ministères chargés de l'Éducation, de la Culture et de la Recherche contribue à assurer des échanges fructueux entre étudiants, enseignants, chercheurs et conservateurs associés à des programmes scientifiques communs (colloques, cycles de conférences, expositions, publications, campagnes photographiques, bases de données...).

Pôle d'activités internationales comparable aux centres d'histoire de l'art de Munich, de Rome ou du Getty à Los Angeles, l'INHA, outil de rénovation des conditions de travail des historiens de l'art, a également pour mission de contribuer à la coopération scientifique internationale, par le biais de programmes communs, d'invitations de professeurs étrangers, la présence de boursiers du monde entier, etc. L'INHA fait dès maintenant partie de l'association qui regroupe tous les grands instituts d'Europe et d'Amérique du nord, le RIHA (Research Institutes in the History of Art). La participation à cette structure permet une

information mutuelle, des échanges de personnel et le lancement de programmes de recherche communs.

À côté d'un certain nombre de publications papier – notamment, en 2004, la thèse remaniée de Pascale Charron sur *Le Maître du Champion des dames* (CTHS/INHA), l'ouvrage *Doucet de fonds en combles sur les trésors de l'ancienne Bibliothèque d'art et d'archéologie* (Herscher/INHA), et le catalogue de l'exposition « *La vie des formes. Henri Focillon et les arts* » (musée des Beaux-Arts de Lyon - INHA) coédité avec les éditions Snoeck –, le double cédérom *À nos grands hommes*, constitué de deux parties intitulées « chercher » et « comprendre », est une des premières coréalizations, avec M^{me} France Debuisson et le musée d'Orsay, issues des programmes du département « Études et recherche » de l'INHA. Celui-ci a pour mission de développer des outils de recherche, principalement des bases de données, destinés à soutenir l'histoire de l'art en France en respectant, vis-à-vis des établissements de recherche existants dans ce même secteur, le principe de subsidiarité.

À nos grands hommes reflète la volonté de l'INHA de travailler en collaboration étroite avec les institutions existantes ainsi que son souci de mener à bien des projets documentaires ayant pour mission de faciliter aux chercheurs l'accès à la connaissance et de sensibiliser le grand public à l'histoire de l'art. La partie « chercher » du cédérom sera accessible à partir des postes documentaires de la Bibliothèque de l'INHA, où sa convergence avec les autres bases de données que l'institut a vocation à réaliser lui permettra d'être enrichie de façon permanente.

Info-pratiques

Commercialisation

Le cédérom « A nos grands hommes » est disponible au prix de 45 euros :

- dès maintenant à la librairie du musée d'Orsay (tel: 01 40 49 47 49 / 49 57)

- dès le XX septembre chez votre libraire, si besoin sur commande

(contact libraires : RMN distribution / tel: xxx et CNDP distribution/tel: xxx)

(Sur ce point, réponse en attente de la part de l'INHA)

- sur commande à l'Institut national d'histoire de l'art (contact : service édition Juliette Solvès / Joëlle Gurfinkiel, 01 47 03 89 53 / 54)

Contacts :

Communication :

Pour les aspects scientifiques :

catherine.chevillot@musee-orsay.fr

chantal.georgel@musee-orsay.fr

Pour les aspects techniques :

laurent.chastel@noos.fr